

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 JUIN 2025

**DELIBERATION N°CP2025-  
06/1/5  
DOSSIER N°6976**

**VENTE D'UN LOGEMENT HLM OPH CREUSALIS SITUE SUR  
LA COMMUNE DE MOURIOUX-VIEILLEVILLE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD  
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD  
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD  
Patrice FILLOUX à Eric BODEAU  
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT  
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : VENTE D'UN LOGEMENT HLM OPH CREUSALIS SITUE SUR LA  
COMMUNE DE MOURIOUX-VIEILLEVILLE**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU l'article L 443-7 du code de la construction et de l'habitation ;  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2025-06/1/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- de donner un avis favorable à la vente du logement n°2 appartenant à l'OPH Creusalis, situé au Lotissement de l'Ardour, Clos des Ribières sur la Commune de Mourioux-Vieilleville ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer tous documents afférents à l'aboutissement du dossier.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALEIX (ayant donné pouvoir à Mme Hélène PILAT), Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN, M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Marinette JOUANNETAUD)

**Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**